



COMPTE RENDU CTL 30 09 2021

Déclaration liminaire CGT : [lien](#)

Tous les points à l'ordre du jour sont « pour information »

POINT 1 – Bilan de la campagne d'évaluation professionnelle

Le tableau de répartition des recours 2021 (gestion 2020) a été présenté par Monsieur COUCHAUX.

Le peu de recours a été constaté et plusieurs réponses sont avancées : Résignation des agents sur leur évaluation, management efficient des chefs de service ?

Les représentants de la CGT ont été peu sollicités par les collègues.

POINT 2 – DUERP 2019/2020 ET PAP 2021

LE DUERP 2019/2020 n'a pas été étudié dans le détail (mais en CHS CT) et les résultats sont disponibles sur Ulysse 47. Les représentants de la CGT ont rappelé l'intervention faite en CHS CT : la description des situations d'exposition dans beaucoup de services (liées à la charge de travail, au manque de perspectives, de craintes pour l'avenir de la DGFIP) trouve des réponses de mesures de prévention qui ne sont pas satisfaisantes. En effet, il est conseillé de prioriser les tâches, de se former à la gestion du stress. De plus, La garantie de l'emploi est systématiquement mise en exergue ! S'ajoute à cela l'impossibilité de la Direction de trouver des solutions car la loi de finances s'impose à tous...

Pour le PAP (Programme Annuel de Prévention), deux propositions ont été rajoutées depuis le CHS CT du 9 Juin 2021 grâce aux représentants de la CGT et de l'ISST (Inspecteur Santé Sécurité au Travail) : la prévention des RPS (Risques Psycho Sociaux) liée au NRP ; la nouvelle organisation en télé travail.

POINT 3 – Déploiement de l'application DEMETER

Un point d'étape a été fait par Madame Robin sur l'application caisse DEMETER.

Pas de problèmes particuliers détectés.

Les représentants de la CGT demandent une précision : l'imputation d'une recette dans DEMETER, pour un recouvrement RAR, peut-elle être inscrite sur la première ligne RAR au lieu d'un détail par sous rubrique. Réponse : apparemment oui car le recouvrement dans RAR est souvent passé par une autre personne que le/la caissier(e).

Un temps de déconnexion trop rapide est constaté entre deux recouvrements dans l'application DEMETER. La Direction fait remonter cette observation.

POINT 4 – Bilan et évolution du dispositif d'appui au réseau de la division SPL

Madame la présidente expose le bilan du service d'appui au réseau principalement dans le secteur public local depuis 2018, en complément des membres de l'Équipe De Renfort.

Une convention devait être signée avec le comptable.

Les conventions actuelles sont maintenues mais aucune autre ne sera établie dorénavant.

Les représentants de la CGT font remarquer que la Chambre Régionale des Comptes a constaté des manquements de certains comptables du département.

POINT 5 – Présentation des évolutions de l'application ITM TRACES

Monsieur Joly explique les évolutions de contrôles internes de traçabilité des accès aux applications informatiques de la DGFIP. La classification des applications est réalisée en fonction du niveau de risque faible (ERICA, PAI, SISPEO...) à très élevé (FICOBA, ILIAD, ADONIS...).

Les contrôles sont toujours effectués régulièrement par les chefs de service et des sanctions peuvent être prises à l'encontre des agents contrevenants.

POINT 6 – Eléments d'information sur le dispositif de recrutement de contractuels

Le dispositif examiné a concerné le recrutement et le suivi des contractuels handicapés.

Les articles de lois, la procédure de sélection et le suivi de l'agent ont été présentés.

Les meilleures conditions de recrutement sont mises en œuvre par le jury alors que le dossier médical n'est pas connu. Le médecin de prévention élabore un rapport pour l'entretien.

Les représentants de la CGT constatent, ces dernières années, deux non titularisations de contractuels handicapés.

POINT 7 – Fonds de solidarité : traitement et contrôle des demandes. Point d'étape

Madame Robin présente un point d'étape sur le dispositif du Fonds de Solidarité.

L'opération touche à sa fin et il reste à examiner une trentaine de dossiers en stock sur le contrôle a priori. Pour le contrôle a posteriori, le stock est plus important et le PCE est chargé de la gestion.

Plusieurs entreprises, ayant reçu à tort le Fonds de Solidarité, font l'objet de poursuites par Bordeaux.

POINT 8 – Questions diverses

Les représentants de la CGT ont posé plusieurs questions :

- Qu'en est-il du transfert de certaines charges douanières à la DGFIP au 1^{er} Septembre 2021 : aucune information particulière de la part de la Direction. Le 47 ne serait pas concerné.

- Quel est l'avenir du contrôle patrimonial dans le département (petit PCRP de moins de 10 agents) : aucune information particulière. Pour l'heure, toute latitude d'organisation est laissée aux directions départementales. Pas de modifications pour le moment.

- Marmande

Le nettoyage des conduits du système ROOF-TOP est prévu du 18 au 22 Octobre 2021.

Hall d'accueil : la réunion du 17 Septembre a entériné la suppression d'un accueil primaire physique. Un sas est prévu avec un bouton pour chaque service et une matérialisation au sol. Aucune date n'a été fixée (devis en attente et problème de fourniture de matériaux).

- Cellule Informatique Départementale (CID) : Manque de personnel. La Direction alerte régulièrement la DISI Sud Ouest lors de leur réunion.

- Villeneuve sur Lot

Problème du poste de travail à la cantine: un contrat d'intérim a été passé jusqu'au 31 Décembre 2021. Pas de possibilité de proposer le poste au personnel du ménage car employé par une société privée.

Avenir du Centre des Finances Publiques : constat de sous occupation par la directrice. Réflexion sur l'installation de salle de formation / réunion départementale, voire de tiers lieu...

L'immeuble fait partie de la Politique Immobilière de l'État.

- Agen

Infiltrations d'eau au Service de Gestion Comptable. S'adresser au propriétaire. A voir avec le chef de service.

- Retour sur la grève du 10 Mai 2021

Les agents en télétravail sont invités à supprimer leur journée de télétravail ou d'avertir leur chef de service (au plus tard le matin du jour de grève) lorsqu'ils sont grévistes.

Le pourcentage de grévistes sera mieux calculé.

Les représentants CGT : Sandrine GALLEGO - Patrice MARTIN

Email: cgt.ddfip47@dgfip.finances.gouv.fr

Site internet: <http://www.financespubliques.cgt.fr/47/>

Et sur Facebook : <http://www.facebook.com/CGT.Finances.Publiques.47/>

Ne reste pas seul : Adhère à la CGT !

Nom prénom :

Adresse administrative :

Grade :

Echelon/Indice :

Mel :

Temps partiel :

Date:.....

Signature,



A renvoyer à : Case CGT DDFIP AGEN